

# Le « Plume=Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - MARS 2025 - N°125

## Sommaire


P 01 Édito

P 02 Conseils municipaux

P 06 Le point sur la cabine de télémédecine

P 07 Service civique

P 08 ACTUALITÉS

P 08 Commémoration du 8 mai 1945

P 09 Circulation et stationnement

P 10 HIER

P 12 ENVIRONNEMENT

P 12 Chantier participatif pour la réouverture du chemin des Terres Rouges

P 13 Conférence : Les faces cachées de la forêt de Fontainebleau

P 14 Les nouvelles du tri

P 15 VIE ASSOCIATIVE

P 20 INFOS PRATIQUES


**Comité de rédaction :** C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard - F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson
**Mise en page :** V. Bach
**Impression :** Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses



## Édito

Chères Villaronnes et Bussotines,
chers Villarons et Bussotins,

Le printemps approche, apportant avec lui, espérons-le, un grand soleil et son lot d'activités. Parmi elles, le traditionnel nettoyage de printemps, prévu le 22 mars, où nous espérons vous voir nombreux.

D'importants travaux animeront également notre village : le terrassement de la future station d'épuration, le rebouchage des trous sur la voirie, sans oublier les nombreuses activités extérieures organisées par nos associations.

Bref, comme toujours, Villiers-sous-Grez sera en effervescence !

Votre maire, *Thierry Masson*

# Résumé du Conseil municipal du 17 décembre 2024

*Les compte-rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : www.villierssousgrez.fr*

## DÉLIBÉRATIONS

### Vote des taxes pour le budget 2025

Monsieur le maire rappelle que ces taxes sont : La taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti et le taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
Les pré-requis à la décision :

• La capacité d'autofinancement de Villiers-sous-Grez à ce jour est faible voir négative du fait de la consommation énergétique.

• Nous sommes mis en demeure par la préfecture pour des mises aux normes coûteuses.

• L'amélioration et la transformation des services aux administrés passeront obligatoirement par des coûts pour lesquels il devra y avoir des recettes en face.

• Une réduction ou annulation de la taxe d'habitation pour certains ménages (pour info : 16,77 % en 2021), et une baisse des dotations en 2024 d'environ 15 %

• Monsieur le maire propose une augmentation du taux de 3 % qui se compose comme suit :

- Pour la taxe foncière sur le bâti, d'un taux d'imposition de 35,27 % + 3 % soit 38,27 %
- Pour la taxe foncière sur le non bâti, d'un taux d'imposition de 48,29 % + 3 % soit 51,29 %
- Pour le taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, un taux d'imposition de 9,67 % + 3 % soit 12,67 %

✓ Les membres du Conseil municipal votent, à la majorité : 11 pour, 2 abstentions.

### Création d'emploi

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent, le maire propose à l'assemblée
la création d'un emploi au grade de rédacteur à temps complet à compter du 01/02/2025.

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS

• **Devoir de discrétion :** Monsieur le maire rappelle que nous recevons des données confidentielles sur des administrés et que celles-ci doivent rester confidentielles.

• **Problème carte des Feux de forêts :** nous avons publié la carte des feux de forêts sur notre site internet et dans le Plume Tambour. La préfecture nous demande de retirer cette publication malgré le fait qu'elle a été validée en Conseil municipal, ceci dans l'attente d'une validation globale de tous les villages concernés et une approbation par la préfecture.

• **Cabine de télémédecine :** Le prestataire de notre cabine de télémédecine ayant fait faillite, trois prestataires se sont prononcés pour la reprise du réseau départemental. Une réunion avec la communauté de communes et le département s'est tenue pour faire un pré-choix qui sera validé fin janvier 2025, il faudra attendre encore quelques mois supplémentaires pour une mise en service. Entre temps une visite d'une cabine reconditionnée se fera avec les élus.

• **Rue de la Croix Lambert, partie étroite :**
L'assureur d'un riverain dont la toiture est régulièrement dégradée par des véhicules nous demande de faire respecter l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5t. Il a été décidé de mettre des plots ou des vasques pour rétrécir l'entrée côté rue de Nemours et de créer une « zone de rencontre ». Monsieur le maire va se renseigner auprès de l'Agence Routière Départementale sur la faisabilité et la signalisation à mettre éventuellement en place.

• **Evacuation des eaux pluviales rue de la Croix Lambert (partie sens unique) :**
Un riverain nous informe régulièrement d'infiltration d'eau dans la cave, La SAUR est passée pour une première expertise. Plusieurs causes ont été identifiées : défaut de joints des pavés, mauvaise pente pour l'écoulement de l'eau de pluie, circuit de tout à l'égout non prévu pour les eaux pluviales. La SAUR devrait nous présenter les solutions envisageables.

• **Elaboration des rapports locaux de consommation d'espace pour les collectivités locales dotées d'un document d'urbanisme :** ce rapport montre que nous avons consommé 1,4 hectares en imperméabilisation et perméabilisé 0,4 hectares depuis 2011. L'essentiel de cette imperméabilisation vient des constructions et du parking du foyer. Ce rapport sert de base au projet ZAN (Zéro Artificialisation Net).

• Marché à Villiers-sous-Grez au 3 rue de Larchant le vendredi de 14h00 à 17h00 à partir du 31 janvier 2025. Ce marchand devrait proposer divers produits locaux : légumes, crèmerie et autres.

• Augmentation de la surface de location pour le studio photo et le café des Trois Tilleuls : Mme Kiroglou demande s'il lui serait possible de louer certaines pièces inutilisées à l'étage du 3, rue de Larchant. Pour les Trois Tilleuls l'ancienne poste sera mise à disposition, en conséquence de quoi, le loyer sera révisé. Le Conseil ne voit pas d'objection.

• Problème de route sur Larchant, Villiers Moulin à vent et Busseau :
Ces routes se dégradent. Le maire de Larchant a reçu une subvention qui permettra d'effectuer le comptage du trafic entre Villiers et Larchant et vice versa. La commission devrait se réunir avec une délégation de Larchant pour proposer des solutions afin d'alléger le trafic entre Larchant et Villiers et ainsi limiter la dégradation de cette route, en évitant que des routes déjà dégradées et "moins solides" ne subissent un supplément de trafic.

• Loi Airbnb à regarder pour 2025
Au travers de nouvelles dispositions les communes auront la possibilité de mettre en places des critères pour les locations temporaires : cela pourrait être une limitation du nombre de locations, l'obligation d'avoir des stationnements dédiés etc…

• Noël des anciens :
39 "anciens" ont participé au repas au restaurant de la Paix à Bourron-Marlotte dans une ambiance très conviviale, le restaurateur nous a autorisé à servir le trou normand et le champagne que nous avions amenés sans compensation financière.

• Noël des enfants :
50 enfants étaient présents (pour 37 prévus) pour le Noël des enfants, les organisateurs de cette fête ont fait en sorte que tous les enfants puissent participer aux différentes animations proposées.

• Service Civique :
Nous avons engagé deux jeunes ayant des attaches sur Villiers, au titre de l'année 2024. L'un sera essentiellement orienté vers la communication, l'autre travaillera à des propositions et des réalisations pour l'embellissement du village.
Transport à la demande, enquête en cours : 6 communes sud région parisienne, dont Villiers, ne sont pas desservies. La commune est en relation avec l'Agglomération du Pays de Fontainebleau pour se rattacher à son service de TAD.

• Jus de pomme visite des enfants de l'école lors du pressage.

• Ruchers sur Villiers : trop nombreux lors de la saison des fleurs d'acacias : certains producteurs installent près de 100 ruches sur notre commune.

## QUESTIONS DIVERSES

• Les services techniques tiennent à remercier Alain Champion qui a mis à disposition un de ses tracteurs pour le salage des routes lors de l'épisode neigeux du mois de novembre.

• Difficultés pour stationner car certains riverains estiment que des emplacements sur la voie publique leurs sont réservés. Monsieur le maire rappelle que le stationnement n'est bien évidemment pas privatisé.

• Yves Loir rappelle que lors de modifications de la scène du foyer J.-L. Garban, il est souhaitable que l'organisateur de l'animation ou le locataire de la salle aide le service technique dans le démontage et le remontage.

• Monsieur le maire laisse la parole à un couple de Villarons ayant assisté au Conseil, ces personnes récemment arrivées à Villiers trouvent le village agréable.

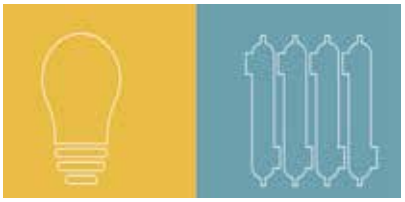
Région îledeFrance

## La région île-de-France nous subventionne sur ces projets

Des panneaux solaires
rue Gabriel Bachet **33 000 €**




Des leds et thermostats
pour la mairie **1 000 €**



# Résumé du Conseil municipal du 21 janvier 2025

## DÉLIBÉRATIONS

### Délégation de travaux d'éclairage public au SDESM

Les membres ne souhaitent pas donner suite aux propositions du SDESM concernant des travaux d'éclairage public, le coût étant trop élevé. Cependant le SDESM subventionne jusqu'à 50 %, la mise au standard des armoires d'éclairage. Après réflexion,

✓ le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer cette opération durant l'année 2025, sur une armoire.

### Règlement jardins familiaux

Monsieur Loir propose d'apporter des modifications dans le règlement et la convention concernant la location des jardins. Les documents préparatoires ont été envoyés aux élus. Après en avoir pris connaissance,

✓ Les membres votent, à l'unanimité, ce nouveau règlement et cette nouvelle convention.

## INFORMATIONS

• **Projet circulation rue de la Croix Lambert**

Après consultation de l'Agence Routière Départementale et des riverains, le Conseil municipal décide de garder le schéma actuel, d'augmenter la signalisation pour éviter autant que possible les infractions, et de permettre aux vélos de circuler dans les deux sens.

• **Problème d'infiltration d'eau dans une cave rue de la croix Lambert**

Nous avons reçu le devis pour les travaux de reprise des écoulements d'eaux pluviales qui seront inclus dans les travaux d'assainissement.

• **Le centre de gestion** forme des secrétaires de mairie et nous allons accueillir une stagiaire en mars et avril.

• **Projet ONF** : travaux pour sécurisation des chemins (route de Grez).

• **Rappel des règles de stationnement :**

**Le stationnement sur le village est régi par l'arrêté 28-2024 du 10-05-2024. Il est interdit hors des places marquées dans les rues où les places sont matérialisées, sur les trottoirs, là où sont tracées des bandes jaunes, au niveau des bateaux d'entrée des propriétés (même si c'est votre propriété). La mairie pourra mettre des papillons de rappel et il a été demandé aux gendarmes de passer dans le village pour verbaliser les contrevenants.**

La commune devrait faire une demande de subvention au titre des amendes de police pour la réfection des marquages qui s'usent.

• **Projet photo**

Un groupe de personnes avec Guillaume Chapet projettent de faire une exposition permanente avec des portraits de Villarons pris lors de manifestations sur Villiers, ces portraits pourraient être accrochés sur les murs autour de l'église.

• **Budgets participatifs**

Pour la prochaine campagne de budget participatif régional, la commune a déposé une proposition pour du matériel pour le foyer et des modules de jeux pour le parc GinKo.

• **Martine Melet demande** aux associations et aux personnes qui louent le foyer de ne pas mettre d'affiches scotchées sur les vitres des portes. Le scotch est difficile à retirer et un tableau d'affichage sera mis en place.

• **Catherine Céraudo a fait un retour à la suite du sondage sur le TAD.**

Résultats bruts à analyser avant transmission.

47 réponses ont été reçues :

0-18 ans : 4 réponses des jeunes scolarisés, intéressés par des trajets gare et liaisons scolaires,

18-25 ans : 9 réponses jeunes scolarisés ou actifs non autonomes intéressés par des trajets vers gare de Bourron-Fontainebleau, de manière régulière,

Plus de 25 ans 18 réponses : actifs ou demandeurs d'emploi intéressés par 2 déplacements hebdomadaires ou plus,

Plus de 65 ans 16 réponses : retraités intéressés par des déplacements vers les gares de Bourron ou Fontainebleau ponctuellement ou en cas de perte d'autonomie.

# Résumé du Conseil municipal du11 février 2025

## DÉLIBÉRATIONS

### Projet participatif : Nettoyage du chemin des Terres Rouges – 8 mars

L'Association CODEVER France propose à la commune de prendre en charge une intervention ponctuelle de réouverture et d'entretien sur un chemin rural, dans le cadre de l'opération « Journées des Chemins », organisée par cette association (www.journeesdeschemins.fr).

Le chemin des Terres Rouges permet de contourner les bancs de grès situés sur le GR 13, facilitant ainsi le passage des chevaux et des randonneurs, tout en offrant une alternative à un segment obstrué par des arbres morts. Sa réouverture permettra également aux propriétaires d'accéder aux parcelles enclavées et améliorera l'accès pour les véhicules du SDIS en cas d'intervention.

Les travaux envisagés concernent un tronçon de 170 mètres et consisteront à :

- Tronçonner les arbres tombés sur l'emprise du chemin, avec dépôt du bois coupé (en sections de 50 cm) à proximité des souches, pour récupération par les propriétaires.
- Rétablir et entretenir le chemin afin de garantir une circulation aisée.
- Nettoyer le sentier par un ramassage des déchets.
- Débroussailler l'emprise du chemin.

✓ Les membres du Conseil, à l'unanimité, approuvent cette proposition et autorisent le maire à signer la convention correspondante.

### Élaboration d'une étude pour un Contrat Rural concernant les routes communales

M. le maire présente au Conseil municipal l'opportunité de lancer une étude pour une procédure dite « COR », visant à aider les communes de moins de 2 000 habitants à résoudre leurs problématiques d'aménagement et d'équipement.

Un diagnostic approfondi de l'état des routes communales Recloses et Moulin à Vent révèle la nécessité d'un programme de réfection estimé à environ 500 000 € HT. Pour mémoire, une précédente évaluation avait chiffré l'ensemble des travaux de voirie à 1 500 000 €.

M. le maire propose de faire différents devis pour évaluer les coûts et de se mettre en relation avec le département 77 pour connaitre les modalités de financement de voirie.

Les premiers travaux prévus concernent :

- La route du Moulin à Vent, entre la RD104 (route de la Chapelle) et la limite de la commune de Larchant.
- La route de Recloses, entre la RD 63 (route d'Ury) et la limite communale, sous réserve que ces travaux soient effectués en même temps que ceux prévus par la commune de Recloses.

✓ le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'étude du contrat COR et autorise le maire à signer les documents afférents.

### Travaux relatifs au réseau d'éclairage public – Programme 2025

La commune de Villiers-sous-Grez prévoit la mise en conformité de l'armoire ETI située rue de Nemours. Le coût estimé des travaux s'élève à 3 814 € HT (4 576,80 € TTC), avec une subvention de 1 907 € accordée par le SDESM.

✓ Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'entreprendre ces travaux avec l'intervention du SDESM.

## INFORMATIONS

- **Locations touristiques.** Le maire présente une note de la CCPN concernant les nouvelles réglementations applicables aux locations touristiques en 2025. La commune pourra fixer ses propres règles, incluant notamment la limitation du nombre de locations et des obligations en matière de stationnement ainsi que le nombre de jours loués.

- **Fête du Houblon.** Le maire propose que les conseillers participent, déguisés, au repas de la Fête du Houblon, prévu le 27 avril.

- **Règlement du cimetière.** Une mise à jour du règlement du cimetière sera effectuée, principalement concernant les plantations au pied des tombes de l'ancien cimetière. Catherine Céraudo et Christine Groetzinger s'appuieront sur les propositions établies en 2022.

- **Réseau d'eau à Busseau.** Le maire annonce la signature d'une commande pour la modification du

réseau de distribution d'eau potable à Busseau. Les analyses révèlent des limites de qualité sur le circuit desservant le haut de Busseau. Les travaux visent à raccorder cette zone au circuit principal du village.

### • Orientation budgétaire

M. le maire présente les orientations budgétaires décidées en commission finance :
Un remplacement de l'agent communal des services techniques en arrêt maladie, notamment pour la période d'avril à octobre.
Une diminution des coûts d'énergie par une mise en place d'une régulation sur la chaudière du Foyer Jean-louis Garban.
Des investissements concernant :
- l'alarme du foyer JL Garban et Janine Hérisson
- un budget préemption de terrains
- la mise en conformité des panneaux de signalisation et peinture au sol
- un ordinateur portable

Les panneaux solaires subventionnés par la région ont été repoussés voire annulés (en fonction d'une possibilité de revoir le projet qui serait focalisé sur le vestiaire du stade)

### Projet Atelier 15 et PNRG

Le projet autour du foyer Jean Louis Garban, Batiment Janine Hérisson et Ecole suit son évolution. Celui-ci du fait de son coût était lié à la récupération par la commune de Villiers-sous-Grez des excédents lors du transfert de compétence Eaux et Assainissement à la communauté de communes du pays de Nemours, transfert annulé par le gouvernement Barnier.

## QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait état de plusieurs actes d'incivilité récurrents :
• Rue du Buisson : Une voiture en stationnement a été rayée à plusieurs reprises. Une plainte sera déposée avec l'appui du maire.
• Rue Creuse : Plusieurs pneus ont été vandalisés.
• Un panneau de signalisation a été arraché.
Le maire a demandé à la gendarmerie d'intensifier ses patrouilles et de verbaliser les infractions au stationnement interdit, notamment rue Creuse.
Problèmes d'humidité au 27 rue Gabriel Bachet
Trois appartements sont touchés par des problèmes d'humidité, liés à des malfaçons :
• Ventilation sous-dimensionnée et mal raccordée.
• Remontées d'humidité sur le mur du jardin dans le T1 du rez-de-chaussée.
• Infiltrations au niveau du Velux du T3.
Un rapport d'expertise a été transmis à l'architecte et à l'assureur. Des travaux de mise en conformité seront nécessaires.
Événements culturels : Gabriel Massart annonce les dates prévisionnelles des concerts
• 18 mai : Orchestre de Fontainebleau.
• 22 juin : Chœur Prélude d'Avon.
Une collaboration avec ProQuartert est en discussion pour une représentation à Villiers.

# Cabine de Télémédecine à Villiers-sous-Grez : Un Redémarrage en Vue

Notre cabine de télémédecine, située au 27 rue Gabriel Bachet dans le cabinet gynécologique du Docteur Dorota Sitbon, a malheureusement fermé ses portes en octobre dernier en raison de la mise en liquidation judiciaire de la société d'exploitation. Cette fermeture est intervenue au moment où son activité était en plein essor. En effet, il était possible d'obtenir un rendez-vous médical en moins de 2 heures, un service particulièrement apprécié des patients !

### Un projet collectif

Cette cabine avait été mise à disposition de Villiers-sous-Grez grâce à une collaboration entre plusieurs acteurs :
- Le Département de Seine-et-Marne (77), qui l'avait offerte à la commune.
- La Communauté de communes du Pays de Nemours, chargée de la maintenance.
- La municipalité, qui avait fourni les locaux.
- Le Docteur Dorota Sitbon, qui mettait du personnel à disposition.

### Un redémarrage en préparation

Le 28 janvier 2025, une réunion a été organisée afin de relancer cette initiative. La société HOPIMEDICAL a été choisie pour reprendre l'exploitation et proposer de nouveaux services :
- Prise de rendez-vous en ligne sur clinic-alpha.com (sans création de compte).

## Service civique

Dans le cadre d'une misson de Service Civique, deux nouveaux volontaires seront encadrés par le maire et sa première adjointe du 6 janvier au 29 juillet 2025.



Bonjour ! Je suis Laura-Lynn du Service Civique de Villiers-sous-Grez. Agée de 21 ans, je suis une ancienne étudiante en mandarin. J'ai arrêté mes études en cours de troisième année de licence et j'ai finalement pris la décision de m'engager dans une mission de Service Civique. Une décision que je ne regrette absolument pas.
Sensible à la protection animale ainsi qu'à la préservation de notre beau patrimoine naturel, je suis heureuse de participer à une mission en faveur de l'environnement. En effet, je suis tout bonnement une amoureuse de la nature !
En septembre 2025, je souhaite me réorienter dans des études qui me conviendront mieux. Mais pour le moment, je compte bien profiter de mon Service Civique pour vivre une expérience unique et me sentir utile.

Laura-Lynn



Je suis Bastien Guey, en troisième année d'économie et j'ai rejoint la mairie de Villiers-sous-Grez en Service Civique pour compléter mes études avec une expérience plus concrète.
Au sein de la commune, mon rôle s'articule principalement autour de la communication : je m'occupe des réseaux sociaux de la commune pour rendre l'information plus accessible et dynamique pour les habitants.
L'idée, c'est de créer du lien et de valoriser ce qui se passe localement. Cette mission me passionne tout particulièrement car elle s'inscrit dans un domaine qui évolue sans cesse.
En parallèle, ma mission touche aussi à des sujets liés à l'environnement, un domaine qui m'intéresse et que j'ai envie d'explorer davantage. Ce service civique est une vraie opportunité pour moi : il me permet d'acquérir des compétences pratiques, de mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité et d'avoir un impact direct, même à mon échelle. Tout cela va me servir pour la suite, car j'ai l'intention d'utiliser ces nouvelles compétences pour me professionnaliser et enrichir mon parcours en master.

Bastien Guey

- Accès complet au dossier médical, permettant aux médecins d'avoir une vision globale de l'historique du patient.
- Un engagement pour des rendez-vous rapides, en coordination avec Muriel Verdier, référente de la cabine.

Nous sommes actuellement dans une phase administrative, durant laquelle le Département 77 prévoit de revendre la cabine à la Communauté de communes, avant une mise à niveau des logiciels et du site internet.
Espérons que ces démarches aboutiront rapidement afin que ce service essentiel puisse à nouveau bénéficier aux habitants de Villiers-sous-Grez !



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

# En commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, l'expo du 8 au11 mai se prépare




La toute jeune association Histoire et Patrimoine de Villiers-sous-Grez a pour objet de mettre en valeur la mémoire du village au travers de documents collectés auprès des familles, des témoins, et des lieux d'archivage comme le centre des archives départementales. Elle se propose aussi de mener des actions pour la préservation de notre patrimoine, voire sa restauration.

Riche de ses quarante cinq membres qui vous invitent à les rejoindre, une équipe de huit personnes assidues prépare sa première manifestation qui aura lieu du 8 au 11 mai prochain au Foyer Jean-Louis Garban sous forme d'une exposition commémorative du 8 mai 1945.

Mis en page par René Fleureau (Président de l'association) à partir de nombreux documents et textes recueillis par lui-même et Nelly Amiot (historienne de notre bourg) qui a rédigé les textes.Cette exposition nous permettra de vous proposer une vingtaine de panneaux et un catalogue qui relateront les différents aspects de la vie de notre village durant la seconde guerre mondiale. Un film intégrant de nombreux témoignages sur la période 1939-1945 sera également projeté dans la salle d'exposition durant les quatre jours.

Anciens villarons, vos souvenirs seront ravivés ; nouveaux villarons, vous comprendrez mieux le contexte dans lequel vous vivez.

Cette exposition est rendue possible grâce à notre municipalité qui met ses moyens à notre disposition et au Crédit Agricole Brie Picardie de La Chapelle-la-Reine qui facilite la vie des associations adhérentes. Qu'ils en soient ici remerciés.

*Le bureau*

# Travaux café associatif

La poste ayant déménagé, une équipe de choc de Villarons s'est mise en place en début d'année pour démolir l'espace puis le réorganiser. Démontage de l'hygiaphone, travaux de plomberie, d'électricité, puis maçonnerie, peinture et aménagement intérieur : tout y passe. La porte dissimulée donnant sur la pièce utilisée par le café des 3 Tilleuls a aussi été réouverte.







Très bientôt, ce sera tout le RDC du 3, rue de Larchant qui pourra être utilisé par le café, mais aussi par toutes les associations du village pour leurs réunions, leurs événements et leurs activités. On y sera bien et au chaud !
Objectif de fin de travaux : début mars, date à laquelle le café réouvrira après une pause hivernale.
N'hésitez pas à venir voir la progression du chantier et même nous donner un coup de main le week-end, quel que soit votre niveau d'expertise en bricolage !

*Thomas Bonfils*

# Circulation et stationnement



Aujourd'hui, nous allons aborder les sujets de la circulation, du stationnement et de l'état des routes, des thématiques aussi maussades que le temps.

## État des routes communales

L'ensemble de la réfection des routes communales hors agglomération représente un coût de 1 500 000 euros HT. Cela concerne notamment les routes de Larchant, Recloses, Bourron, du Moulin à Vent, et de Busseau (haut et bas).

- Route de Larchant : la plus dégradée. Une concertation avec le Conseil municipal de Larchant est en cours. Un comptage de circulation sera réalisé de mars à juin 2025 afin d'évaluer son utilisation.
- Route de Bourron : plutôt en bon état du côté de Villiers-sous-Grez. Le panneau indicateur "Bourron" a été déplacé sur la route de Grez, gérée par l'Agence Routière Départementale. Ce changement prépare à la création de la station d'épuration qui occasionnera une forte circulation de camions.
- Routes du Moulin à Vent et de Recloses : la première est très dégradée, et la seconde est un axe essentiel pour le transport scolaire. Un contrat rural est à l'étude pour leur réhabilitation.

## Problème de circulation rue de la Croix-Lambert

L'assurance de la maison située au 1, rue de la Croix-Lambert nous a mis en demeure de prendre des mesures pour protéger son toit, dégradé quatre fois en 18 mois. Avec l'appui des riverains, nous allons renforcer la signalisation pour limiter l'accès aux camions et camionnettes. Ces véhicules ont endommagé les caniveaux, accentuant le dévers vers la maison concernée. Leur réfection et mise à niveau, sans subvention possible, coûtera 14 000 euros.

## Stationnement à Villiers

- Rues de l'Église, Gabriel Bachet, René Lefebvre et de Nemours : le stationnement y est globalement correct, bien que certains persistent à se garer sur le trottoir, même en présence d'une ligne jaune.
- Parking de la rue Creuse : il est presque toujours plein. Merci aux habitants qui y stationnent régulièrement.
- Rue de Larchant et rue du Buisson : des tensions récurrentes existent.

- Rue de Larchant : la cohabitation entre stationnement fixe et alterné crée des conflits entre riverains et touristes Airbnb.
- Rue du Buisson : le stationnement anarchique et les incivilités se multiplient (blocages de véhicules, voitures rayées, échanges désagréables). Cette rue est une voie publique et non un espace privatif.

Si un propriétaire est prêt à vendre un terrain dans ce secteur, il pourrait être transformé en parking, comme celui de la rue Creuse.

## Travaux et aménagements

- Rue René Lefebvre : la réduction de vitesse ne pourra être mise en place cette année, les subventions étant attribuées au comptage de la route de Larchant.
- Voirie : un bouchage des trous sera effectué au printemps pour un coût de 10 000 euros, sans subvention.

Merci à toutes et tous de rentrer leurs véhicules dans leurs cours et de respecter le code de la route. Arrêtons les incivilités !



## Souvenirs, souvenirs…

Pendant de nombreuses années, Bernard Leschier a immortalisé les élèves de l'école de Villiers costumés pour le fameux spectacle de la kermesse.
Il a eu la gentillesse de faire don à la médiathèque de ces émouvants souvenirs qui peuvent être consultés sur place aux heures d'ouverture.
Vous étiez élèves ou parents d'élèves entre 1981 et 2003, ne manquez pas l'occasion de vous replonger dans l'ambiance de ces belles fêtes de fin d'année.

## Sur les Pas de Lise

Vendredi 31 janvier, nous avons eu la joie d'accueillir un spectacle musical « Sur les pas de Lise ».
La salle était pleine, le public enthousiaste. Beaucoup d'émotion se dégageait, procurée à la fois par l'histoire incroyable de Lise Christiani et par ses interprètes de haute volée. Marie-Thétèse Grisenti ressuscite l'héroïne avec les sonorités bouleversantes qu'elle tire de son violoncelle, Marc Vitantonio tout aussi intense au piano dialogue en complicité avec sa partenaire quant à Héloïse Guillot, par sa voix et sa présence, elle nous fait découvrir avec sensibilité et délicatesse les lettres de Lise et le récit de sa vie.

Ce spectacle associe musique, lettres de voyage, vidéos et images. On se trouve confronté à la condition des femmes au XIX$^{e}$, on assiste à la rencontre avec les peuples nomades de Sibérie, on partage les émotions de cette femme aventurière, amoureuse de la vie, de la musique, infatigable et passionnée.
Une grande réussite.



















1- Noël des Enfants : Pictionary de Noël, Fabrication dechocolats, Fabrication de cartes de vœux pour les personnes âgées.

2- Conte de Noël des enfants

3- Galette et voeux
En 2024 nous avons reçu 50 000 € de subvention de la part de divers partenaires.
c'est une somme importante pour notre petite commune et nous les remercions tous.




4- Pot de retraite de Regine Listenberg, responsable de la garderie. M. le Maire et tout le conseil municipal la remercient pour son dévouement et son professionnalisme tout au long de sa carrière au service des petits Villarons et Reclosiaux.

5- Noël des anciens
Ambiance festive et conviviale pour le repas des anciens qui s'est tenu cette année au Café de la Paix à Bourron -Marlotte.

6- Diner des Associations :
Un moment convivial très apprécié de tous qui a permis de se coordonner, 13 Associations étaient présentes. Un planning commun des évènements va être mis en place.




Chantier Participatif
Réouverture du chemin
SAUVONS LES CHEMINS
codever
collectif de défense des loisirs verts
#codever
Chemin des Terres Rouges
Villiers-sous-Grez – 8 mars 2025
contact : codever77@codever.fr
Proposées et organisées par le
codever
collectif de défense des loisirs verts
LES JOURNÉES DES CHEMINS
1ER AU 16 MARS 2025
31e édition
journeesdeschemins.fr
@journeesdeschemins
Avec le soutien de
ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
EquiLiberté
FFMC
MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE
FFRP
FFRP France
FF vélo
S.N.P.D.N

## Réouverture du chemin des Terres Rouges à Villiers-sous-Grez 8 mars 2025, 8h00 - 18h00

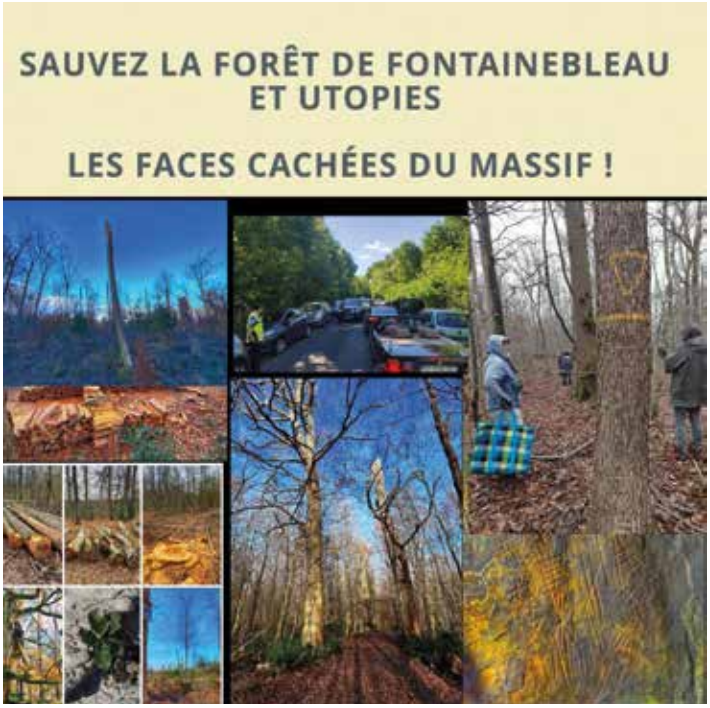
Chantier participatif pour réouvrir le chemin des Terres Rouges sur la commune de Villiers-sous-Grez, feuille cadastrale A2, LE LARY DES FEUILLARDS.
Ce chemin des Terres Rouges permet de contourner les bancs de grès au sol sur le GR 13, passage délicat pour les chevaux et le GR 13 obstrué par des arbres morts.
Cette réouverture permettra également aux propriétaires de pouvoir accéder aux parcelles enclavées et facilitera la progression des véhicules du SDIS en cas d'intervention.

Les travaux consistent principalement sur les 170 mètres du chemin à :
• Opérations de tronçonnage des arbres tombés au sol, uniquement sur l'emprise du chemin.
Dépôt du bois coupé (en 50 cm) du côté de la souche de l'arbre (dans la mesure du possible), pour faciliter la reprise par les propriétaires des parcelles.
• Opérations de débroussaillage de l'emprise du chemin.
Chaque participant utilise son matériel en portant les équipements de protections individuels adaptés (Chaussures , Gants de travail).
La pause déjeuner se fera sur place en fonction des conditions météorologiques et en fonction du déroulement du chantier.
Chaque participant apportera son repas.

contact : Xavier Raccolet
06.13.13.62.41
Rendez-vous et stationnement, D63D, Route d'Ury / Chemin de Fontainebleau à Villiers-sous-Grez

CONFÉRENCE

## Samedi 26 avril à 17 heures 30 à La Forge, 23, rue Gabriel Bachet Villiers sous Grez




George Sand écrivait déjà il y a plus de 150 ans à propos de la forêt de Fontainebleau : « Tout le monde a droit à la beauté et à la poésie de nos forêts. De celle-là particulièrement, qui est une des belles choses du monde. La détruire serait dans l'ordre moral une spoliation…».

Aujourd'hui qu'en est-il de l'état de notre forêt ? Pascal Villebeuf (ex journaliste d'investigation, président de Sauvez la Forêt de Fontainebleau, vice-président de la fédération de l'Appel des Forêts, naturaliste) vous convie à découvrir sa conférence-diaporama. Il vous exposera les enjeux et les tabous d'une forêt en grave danger. Il relatera aussi son histoire, de la forêt Royale à aujourdhui, en passant par son combat écologique inédit, depuis les peintres de Barbizon jusqu'aux éco-guerriers, rappellera les diverses tentatives de créer un Parc National, le combat de l'Autoroute A6…

Ce sera l'occasion de se pencher sur sa gestion passée et présente. Et son avenir TRÈS incertain. Beaucoup de secrets seront dévoilés.

Entrée libre avec Utopies & co pour les boissons.

# Des nouvelles du Tri ….



## Obtenir un composteur : pré-inscription atelier compostage

Vous habitez une maison avec un espace extérieur (jardin ou cour) et vous voulez composter ?
Assistez à un atelier d'information pour apprendre ou approfondir vos connaissances sur les avantages et les bons gestes du compostage, et repartez avec votre composteur gratuit !

- Pourquoi composter
- Les petites bêtes du compost
- L'apport indispensable de structurant (feuilles mortes, branchages, …)
- Le brassage, le taux d'humidité
- Quizz sur les idées reçues et les supposés « interdits »
- Les outils nécessaires, la récolte et l'utilisation du compost

Le composteur vous sera remis à l'issue de l'atelier, avec un bio-seau et un guide du compostage. Selon les stocks, les modèles proposés pourront être en bois ou en plastique, d'un volume compris entre 280 et 440 litres .
Ce dispositif sera progressivement déployé sur la période 2025-2029 : les ateliers reprendront en avril-mai. Vous pouvez dès à présent vous pré-inscrire via le formulaire que vous trouverez sur le site : **www.smetomvalleeduloing.fr/compostage/**
Vous recevrez le planning dès qu'il sera disponible.
Dans l'attente, notre conseil : conservez un stock de feuilles mortes dans votre jardin, ça vous sera très utile lorsque vous commencerez à composter !



## Prêt d'un brass' compost

L'aération est une des clés du succès pour un compost de qualité. Mais comment bien aérer ?
L'apport de matière structurante après chaque apport de déchets frais permet une première aération passive, indispensable mais pas suffisante.
Les matières structurantes, ce sont les matières dites « brunes » : feuilles mortes stockées à l'automne, branchages, broyat …
Les déchets frais, ce sont les biodéchets humides que vous produisez : marc de café, épluchures d'oranges, restes de repas, résidus du potager…

Pour la phase d'aération, pas de panique, c'est très simple : il suffit de bien penser à incorporer vos déchets frais en surface à l'aide d'une griffe à chaque apport, et de brasser la dernière couche sur une vingtaine de cm environ 1 fois par mois.
Nous avons une solution pour vous : venez emprunter un brass'compost !

**A retirer dans les locaux du SMETOM à Saint-Pierre-lès-Nemours, sans réservation préalable. Renseignements au 01.64.29.35.63.**




Le Houblon
Villaron
Houblonnière Biologique de Seine et Marne
Fête
du Houblon
Médiévale
Venez en Tenue Costumée
Mise au Fil Acrobatique
Village Médiéval
Jeux grandeur nature
Bières et Food Trucks
Marché Artisanal
Déambulations
Le dimanche 27 Avril
de Midi à 19H
À la Houblonnière de
Villiers sous Grez
Route de Bourron Marlotte
L'Écurie
Cristalline
LUNÂIN




Au plaisir de vous accueillir à notre médiathèque Janine Hérisson.

## Bonnes nouvelles

Vous aimez la lecture à voix haute ?
Vous êtes curieux.ses de nature ?
Vous êtes des habitué.e.s de Bonnes nouvelles ?

Dans tous les cas, nous vous invitons à venir partager ce moment privilégié de convivialité, d'écoute durant lequel une comédienne ou un comédien nous fait l'amitié de venir lire à voix haute un texte qui lui tient particulièrement à coeur. Ce peut être une nouvelle, un extrait de roman, un morceau de théâtre, de la poésie, une correspondance… autant de surprises et de découvertes.

Samedi 1er mars, Isa Mercure se fera une joie de lire des Lettres de Rosa Luxemburg. Figure lumineuse du mouvement socialiste du début du XXe siècle, elle a été emprisonnée en Allemagne pour s'être opposée à la guerre de 14-18. Ses lettres, principalement écrites en prison sont un hymne à la vie. Il y est peu question de politique tant son engagement est traversé, nourri par son observation et son amour de la nature, son empathie pour tout être vivant qu'il soit humain, animal ou végétal.

Samedi 5 avril, le programme de cette dernière date de la saison est à confirmer. Vous pourrez en prendre connaissance en temps utile par Panneau pocket.

## Cercle de lecture villaron à la Médiathèque Janine Hérisson

Les rencontres ont lieu le 3e samedi de chaque mois (sauf en août) de 15h00 à 17h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres :
samedi 15 mars - samedi 19 avril
samedi 17 mai

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ❤ (fictions courtes, bio, essais…).
Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? Apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu… Tout simplement.










## Orchestre Philharmonique du Pays de Fontainebleau
## Concerts Berlioz - Bruckner
## 18 mai - 16h30 Eglise Saint-Etienne

*Les Nuits d'été* de Berlioz, avec Astryd Cottet en soliste, puis la *Symphonie n°4 dite "Romantique"* de Bruckner.

L'orchestre Philharmonique du Pays de Fontainebleau a pour objectifs de promouvoir la musique symphonique, permettre à tous les musiciens amateurs et professionnels d'exercer leur art. Sensibiliser la jeunesse à la formation d'orchestre et participer à des actions sociales par des concerts au profit d'associations caritatives.




## Dimanche 16 mars à 15h30
## Villiers-sous-Grez
## Lecture dessinée par Lucie Parkes et Guillaume Chapet de la compagnie *Mâche tes mots*



## Nouvelle fresque à Villiers

Nous avions découvert l'artiste Philippe Baudelocque en 2022 lorsqu'il avait réalisé quatre fresques symboliques aux pastels à l'huile sur les piles du pont de l'autoroute menant à Larchant. Il s'agissait de représentations en noir et blanc des animaux de la forêt et d'éléments du cosmos. Philippe, visiblement épris de notre beau village, a récidivé !

En passant régulièrement a proximité du village, pour aller se promener avec sa compagne dans la forêt avoisinante, un mur donnant sur la route d'Ury a attiré son attention. C'est ainsi, après accord du propriétaire, qu'il a réalisé une peinture murale d'un cavalier qui parcourt la campagne, donnant l'impression de galoper à travers champ !
Pensez à lever les yeux lorsque vous approcher du rond-point, où quand vous vous baladez en direction « des chevaux » !



Un poème nous a de plus été proposé à l'occasion de cette fresque, que nous vous partageons avec plaisir.

*Thomas Bonfils*

## A l'instant de la chevauchée

Un cavalier parcourt la campagne
A bride abattue.

Sa course ivre le rend invisible.
Mais dans sa précipitation,
Cette urgence qui l'emporte
Éperdu
Cette frénésie qui le porte
Sans retenue
Il laisse en aveu l'esquisse de sa fugue
Sur la sidération d'un mur
Témoin debout, muet
De ce rapt de liberté
Demeurant traversé
Dans le calme mystère
De cette prairie bordée
De bosquets et de pierre
A l'immobilité prétendue.

L'image a saisi dans son élan
L'homme, la bête et le souffle
Et tend dans le vert silence
Le miroir du temps qui,
Poursuivant les êtres sans relâche
Les précipite à sa suite
A sa fuite, peut-être
A sa perte, pourtant.

Qui sommes-nous
Lorsque nous les contemplons,
De celui qui monte ou de la monture ?
Seulement peut-être l'allure
Qui les animant tous deux
Les révèle l'un à l'autre
A l'unisson de l'illusion :
Ce qui est, n'est que l'empreinte
D'un vaste vœu d'évasion.

Un cavalier, un cheval
La campagne que leur ombre éclaire
Le secret de discipline qui les meut et les lie
Et cette échappée dont on espère
En vain, qu'elle les délivre.
Cependant que passent
Volonté inextinguible et sauvage docilité
La vérité, inintelligible
Ne laisse pour toute trace
Enfin, que cette folie qu'est vivre.

Vanessa Viñas




## Thématiques des cafés parentali'Thé 9h30 - 11h30

Samedi 8 Mars : Orientation scolaire avec une conseillère d'orientation à Villiers-sous-Grez

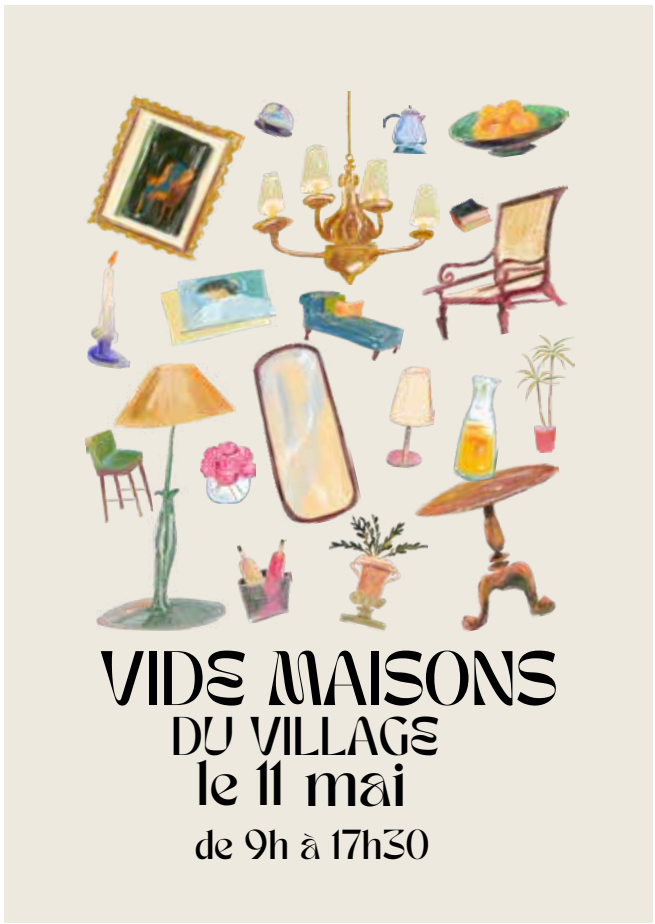
Mercredi 26 mars : les outils de compensation en partenariat avec la CAF et PAT au Centre socioculturel Saint-Exupéry, 33 rue de la Sauvagerie à Varennes sur Seine

Samedi 5 Avril : Présentation de matériel de compensation à un public concerné par des les troubles du spectre autistique et des troubles associés à l'espace culturel Leclerc à Varennes sur Seine (10h00 -18h00)

Samedi 10 Mai : Aider les parents à révéler les talents et les potentiels à Villiers-sous-Grez

Mercredi 14 mai : les outils de compensation en partenariat avec la CAF et PAT au Centre social La Mosaïque 40 rue de Cherelles à Nemours

Contact : 06 14 90 66 07






### Horaires de la mairie
lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

### Permanences de nos conseillers municipaux
samedi matin : 10h00 -12h00

### Horaires de l'agence postale :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -16h30
samedi : 10h00 -12h00 - Tél. 09 77 85 70 86

### Horaires de la bibliothèque
lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi :10h00 -12h00
samedi : 16h00 -18h00

Vacances scolaires :
lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

### Horaires boulangerie
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 7h00 -13h00 et 16h00 - 20h00
Samedi - dimanche : 7h00 - 13h30 et 16h00 - 20h00
La boulangerie est fermée le mercredi

### Collecte ordures ménagères : le mardi matin

### Collecte des bacs jaunes
le mercredi matin des semaines paires
5 et 19 mars - 2, 16 et 30 avril - 14 et 28 mai

*Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet :* ***www.villierssousgrez.fr***

PETITES ANNONCES

*Communiquez-nous pour le prochain Plume Tambour vos petites annonces (achats/ventes, emploi, dons, partage, baby-sitting, aide à la personne, offre d'emploi, pet-sitting, etc). à* catherine_ballay@orange.fr

## Au cabinet de soin, une offre diversifiée

Le cabinet de soins accueille depuis 6 ans trois praticiennes

Mathilde Gras-Blondel, Masseuse bien-être
06 88 00 71 77

Virginie Lemée, Acupunctrice traditionnelle, Chi Nei Tsang
06 43 54 56 73

Muriel Verdier, Reflexologue
06 03 47 02 02

Le cabinet s'agrandit avec deux nouvelles personnes

Aminata AW, sophrologue de formation caycédienne et praticienne en massage chinois traditionnel.
07 75 75 47 97 - www.metamorphose-sophrologie.fr

Sandrine Postiga Ferreira
Psychologue clinicienne depuis 19 ans enfant, adolescent, adulte, couples.Spécialisée également en suivi péri natalité.
06 27 51 00 50

Adresse du cabinet : 6 bis, rue de l'Eglise à Villiers-sous-Grez

## Carnet

NAISSANCE

Bienvenue à Oscar Lagarnaudie
né le 27 janvier 2025

DÉCÉS

C'est avec tristesse que nous vous annonçons les décès de :

Michel Hubert
le 3 décembre 2024

Christian Roddes
le 30 décembre 2024

Jean-Claude Rohée
le 04 février 2025

*Si vous ne souhaitez pas voir vos évènements familiaux publiés, merci de nous en informer.*

## AGENDA ACTIVITÉS


1er mars - 18h30 - p 16
Bonnes Nouvelles

7 mars - 9h00 - p 17
Printemps des poètes
Bébés lecteurs

8 mars - 8h00 - p 12
Chantier des Terres Rouges

8 mars - 9h30 - p 19
Café parentali'Thé

8 mars - 19h00 - p 19
Concert au café "Les 3 tilleuls"

15 mars -15h00 - p 16
Cercle de Lecture

16 mars - 15h30 - p 19
Printemps des poètes
Lecture dessinée et contée

16 mars -15h00 - 18h00 - p 19
Atelier couture

22 mars -14h30 - p 14
Nettoyage printemps

5 avril - 16h00 - p 17
Contes au Pays de Nemours

27 avril - 12h00 - p 15
Fête du Houblon médiévale

8 mai - p 08
Commémoration et exposition

11 mai - 9h00 - 17h30 - p 19
Vide maisons du village

18 mai - 16h30 - p 17
Concert Berlioz - Bruckner